

SICTOM

RA 16



SICTOM Pézenas-Agde
BP 112 - 34120 Pézenas
Tél. 04 67 98 45 83
Fax: 04 67 90 05 98
www.sictom-pezenas-agde.fr
contact@sictom-pezenas-agde.fr



1. PÉRIMÈTRE

Localisation géographique p.5
Composition et population p.6

2. MISSIONS ET OBJECTIFS

Modalités d'exercice des compétences p.7

3. SYNOPTIQUE DES FLUX p.8

4. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Organisation générale p.10
Collecte des ordures ménagères résiduelles p.11
Filière déchets ménagers recyclables p.12
Filière végétaux p.13
Filière déchèteries p.13

5. BILAN PAR FILIÈRE

Les ordures ménagères résiduelles p.14
Filière déchets ménagers recyclables p.16
Filière végétaux, Filière bois p.18
Filière déchèteries p.19

6. COÛT DU SERVICE PUBLIC

Prestations extérieures p.20
Principaux investissements p.20
Structure des coûts de financement p.21

7. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL p.23

8. COMMUNICATION ET RELATION USAGERS

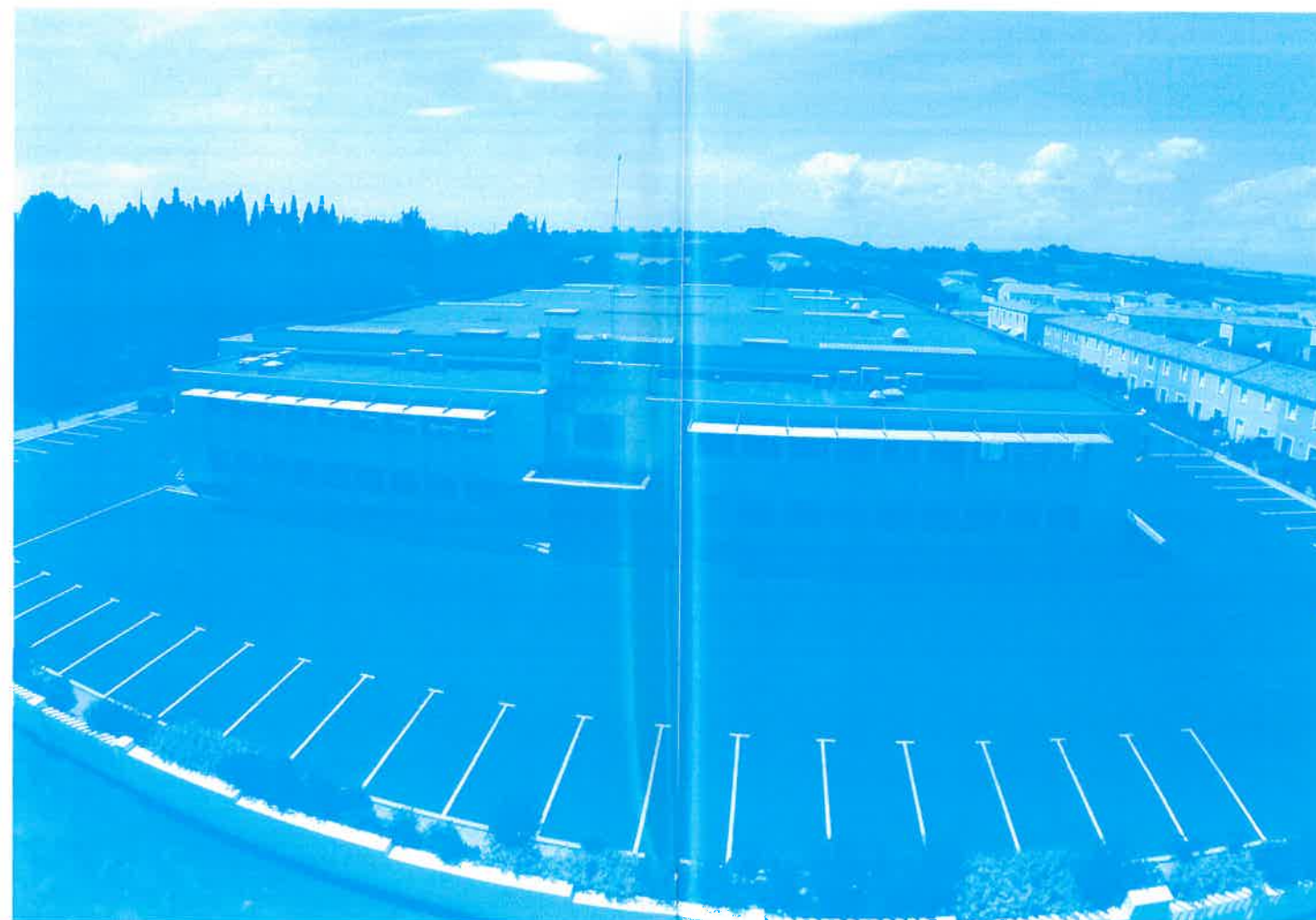
Internet et Médias p.24
Compostage domestique p.25
Éducation à l'environnement p.25

9. DEMAIN EN CINQ AXES p.26

10. GLOSSAIRE p.27

1976

2016



40 ans de gestion des déchets et une année dédiée à la redevance spéciale

L'année 2016 a été consacrée à un travail de fond sur la redevance spéciale: un dispositif obligatoire qui rééquilibre la participation des entreprises et des administrations au coût réel annuel de la collecte et du traitement des déchets.

La redevance spéciale vise à résoudre la problématique de la gestion des déchets des professionnels assimilables aux ordures ménagères. C'est pourquoi une vaste campagne de communication et des actions de terrain ont été menées auprès des professionnels du territoire pour expliquer les nouvelles modalités applicables au 1^{er} janvier 2016.

Dans un même temps, notre syndicat a fêté cette année ses quarante ans. Quarante années durant lesquelles le SICTOM Pézenas-Agde a connu une évolution exponentielle, tant au niveau de son périmètre qu'au niveau de ses missions. La collectivité qui comptait douze communes en 1976 en réunit aujourd'hui cinquante-huit. Des municipalités et intercommunalités ont confié la compétence collecte et traitement des déchets ménagers au SICTOM, qui n'a eu de cesse de développer son expertise et sa technicité au fil des années, notamment pour la collecte du verre.

Du côté des compétences, le SICTOM Pézenas-Agde a fermé et réhabilité l'ensemble des décharges brutes dans lesquelles les déchets étaient simplement jetés. Est alors apparue la collecte sélective, qui a débuté par le verre en point d'apport volontaire pour se poursuivre avec la mise en place de la collecte des emballages ménagers recyclables en point de regroupement. Au-delà du geste de tri acquis par une grande majorité de nos usagers, les résultats de la collecte sélective sont très encourageants et figurent parmi les plus performants au niveau national.

Après la fermeture des décharges, des déchèteries ont été ouvertes, un centre de tri a été racheté en 2007, une plateforme de compostage a vu le jour en 2011... Des unités industrielles qui permettent aujourd'hui de trier et recycler de plus en plus de déchets en limitant l'enfouissement et l'incinération.

Aujourd'hui encore la collectivité travaille, en étroite collaboration, avec tous les acteurs du territoire, à la construction d'une usine de traitement des ordures ménagères résiduelles qui permettra une autonomie en matière de traitement et une maîtrise des coûts du service public.

Ce nouveau rapport revient donc sur les actions et résultats annuels de notre syndicat, qui, quarante ans après sa création, reste encore et toujours tourné vers l'avenir.

Alain VOGEL-SINGER
Maire de Pézenas
Président du SICTOM Pézenas-Agde



2. MISSIONS ET OBJECTIFS DU SICTOM

Modalités d'exercice des compétences



Le SICTOM est compétent en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur son territoire.

Les missions et compétences du SICTOM peuvent se décliner comme suit :

MISSIONS

- La prévention : la réduction des déchets à la source.
- Les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables : collectes en PDR*, PAV et déchèteries.
- La collecte des ordures ménagères résiduelles en PDR et conteneurs enterrés.
- Le transfert, transport, traitement des déchets : le SICTOM dispose de deux quais de transfert, d'un centre de tri, d'une unité de compostage et de seize plateformes de broyage des végétaux.
- L'enfouissement des résidus ultimes en ISDND ou ISDI.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- Offrir un service quotidien performant et de qualité aux usagers et aux professionnels (redevance spéciale).
- Rendre l'usager acteur de la prévention afin de maîtriser sa propre production de déchets.
- Déploiement de la collecte des biodéchets (fin 2017).
- Aller vers l'autonomie et la proximité de traitement en construisant de nouvelles installations portées par une Société Publique Locale (SPL) dédiée à ce sujet.

* Un glossaire des principaux sigles, acronymes et termes techniques est disponible page 27.

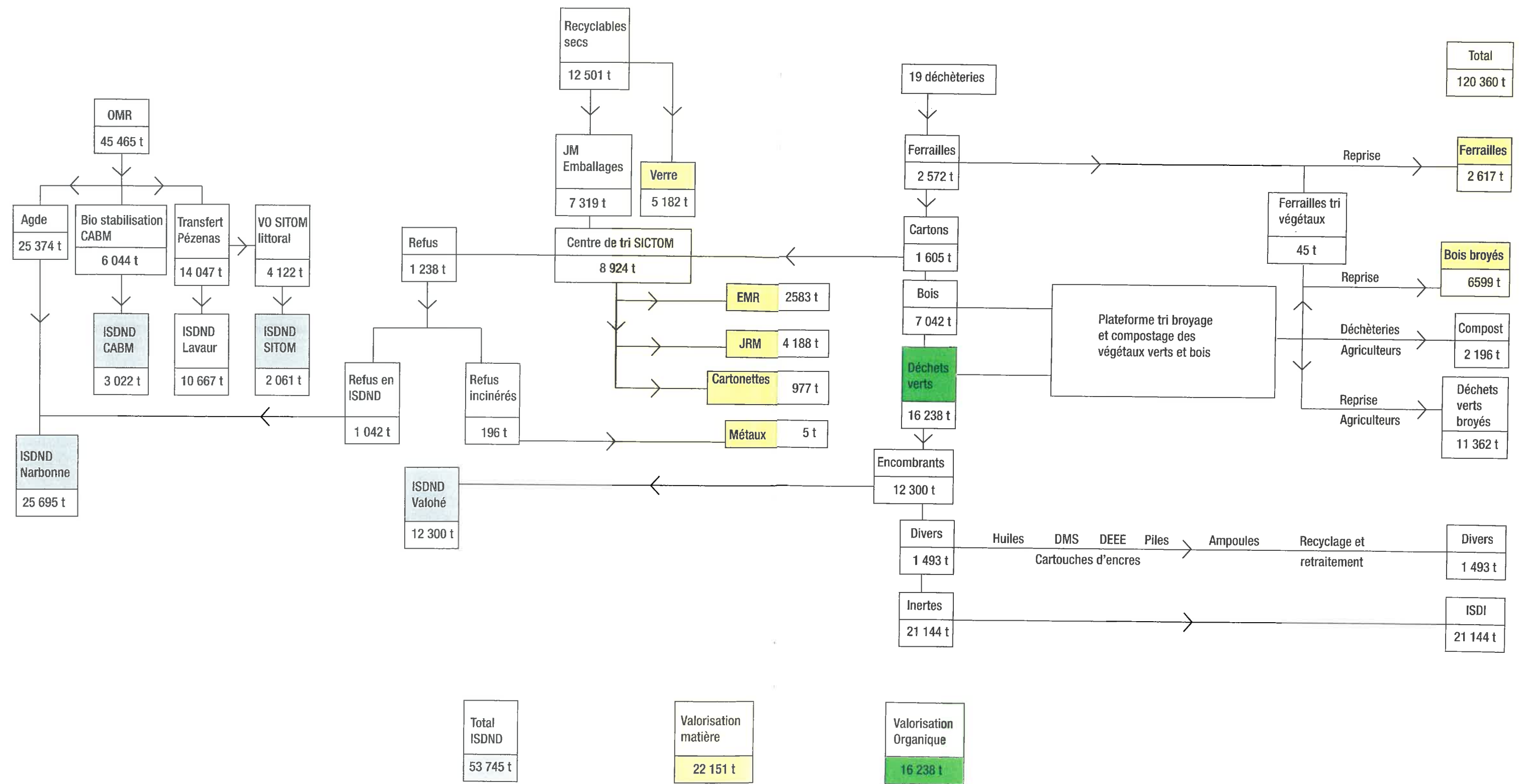
1.2 Composition et population 2016

Communes	Nombre d'habitants	Année d'adhésion	Participation TEOM*	Communes	Nombre d'habitants	Année d'adhésion	Participation TEOM*
Abeilhan	1 670	1996	172 647	Magalas	3 368	2008	365 287
Adissan	1 124	1996	122 263	Margon	643	1994	57 847
Agde	26 512	2003	9 994 024	Montagnac	4 127	1976	496 570
Alignan-du-Vent	1 730	1976	187 738	Montblanc	2 854	1996	331 410
Aumes	488	1976	61 203	Montesquieu	66	1994	7 273
Autignac	904	2010	117 463	Murviel-lès-Béziers	3 052	2010	357 112
Bassan	1 944	2005	217 237	Neffiès	1 065	1994	119 930
Bessan	4 857	2002	527 893	Nézignan-l'Évêque	1 800	1976	213 844
Boujan-sur-Libron	3 413	2005	526 282	Nizas	670	1997	92 588
Cabrerolles	339	2013	35 443	Pailhès	526	2010	47 983
Castelnau-de-Guers	1 173	1976	155 065	Pézenas	8 553	1976	1 420 130
Causses-et-Veyran	621	2010	69 615	Pinet	1 542	1976	176 180
Caussiniojouls	125	2013	14 368	Pomérois	2 280	1976	260 566
Caux	2 588	1976	334 826	Portiragnes	3 303	2003	652 188
Cazouls-d'Hérault	408	1996	51 491	Pouzolles	1 153	1996	127 385
Cers	2 349	2000	222 466	Puimisson	1 068	2010	111 785
Corneilhan	1 738	2008	185 201	Puissalicon	1 313	2008	153 130
Coulobres	386	1996	35 138	Roquessels	113	2008	12 018
Espondeilhan	1 057	2005	91 306	Roujan	2 057	1979	300 088
Faugères	507	2013	67 859	Servian	4 554	1976	636 358
Florensac	5 073	1996	563 704	St-Génès-de-Fontedit	1 542	2010	178 066
Fontès	1 001	1996	136 868	St-Nazaire-de-Ladarez	360	2010	29 424
Fos	103	1994	9 443	St-Pons-de-Mauchiens	671	1996	75 165
Fouzilhon	232	2008	22 205	St-Thibéry	2 453	1976	328 552
Gabian	853	1994	95 788	Thézan-lès-Béziers	2 966	2010	330 860
Laurens	1 609	2013	177 933	Tourbes	1 711	1979	233 747
Lézignan-la-Cèbe	1 562	1979	170 467	Vailhan	167	1994	15 844
Lieuran-lès-Béziers	1 441	2005	138 621	Valros	1 592	1979	159 117
Lignan-sur-Orb	3 055	2008	416 119	Vias	5 591	2003	1 083 168
				TOTAL	130 022		

*Participation TEOM des communes par intermédiaire de leur ECPI de référence

3. LE SYNOPTIQUE DES FLUX

Synoptique des flux des déchets ménagers du SICTOM



NB : En outre le centre de tri, accueille, tri et conditionne 1043 tonnes de carton et 1425 t d'EMR par an pour le Syndicat Centre Hérault. Le quai de transfert d'Agde, accueille et transfère 4827 tonnes d'OM par an pour la communauté d'agglomération du Bassin de Thau.

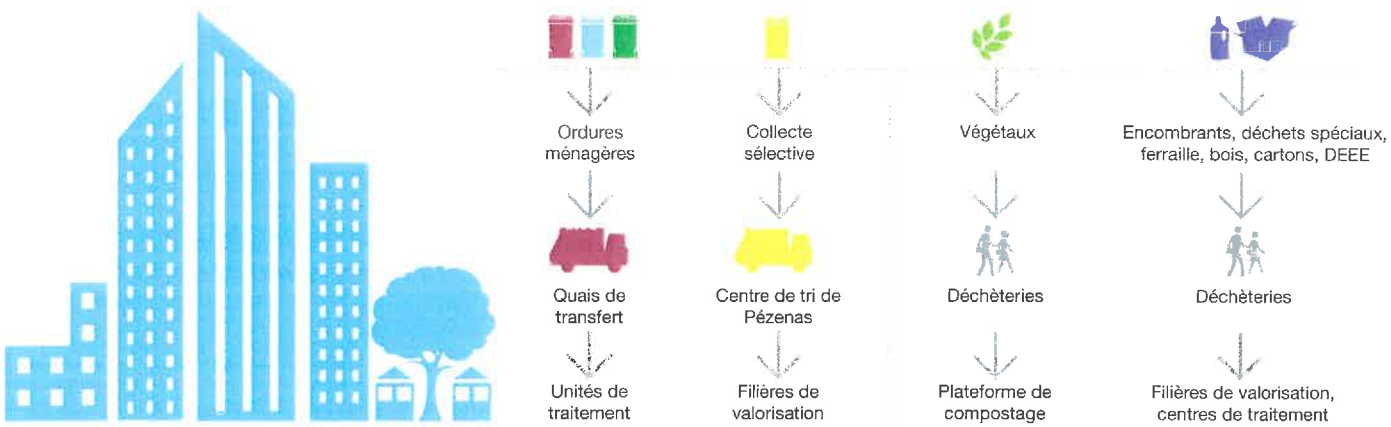
* Un glossaire des principaux sigles, acronymes et termes techniques est disponible page 27.

4. ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

4.1 Organisation générale

DÉCHETS DES MÉNAGES

La collecte et le traitement des déchets produits par les ménages sont organisés en quatre filières correspondant à la nature des déchets.



NATURE DES DÉCHETS	COMPÉTENCE COLLECTE	COMPÉTENCE TRANSFERT	COMPÉTENCE TRANSPORT	COMPÉTENCE TRAITEMENT
Ordures ménagères résiduelles	Régie/prestataire	Régie	Régie/prestataire	Collectivité/prestataire
Emballages	Régie/prestataire	Régie/prestataire	Régie/prestataire	Régie
Végétaux	Régie	Régie	Régie	Régie/prestataire
Encombrants	Régie	Régie	Régie/prestataire	Prestataire
Déchets dangereux	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
Verre	Régie	Régie	Régie	Prestataire
Ferraille	Régie	Régie	Régie/prestataire	Prestataire
DEEE	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
Piles	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
Ampoules	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
Gravats	Régie	Régie	Régie	Régie
Cartouches d'encre	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire
Huile de vidange	Régie	Régie	Prestataire	Prestataire

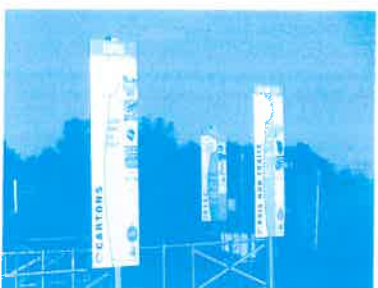
Le SICTOM possède plusieurs infrastructures et unités industrielles lui permettant d'assurer au quotidien un service public de qualité et en constante amélioration, soit au total 28 sites implantés sur l'ensemble de son territoire.



Un siège social à Nézignan-l'Évêque



Deux quais de transfert à Pézenas et Agde



Dix-neuf déchèteries



Un centre de tri à Pézenas



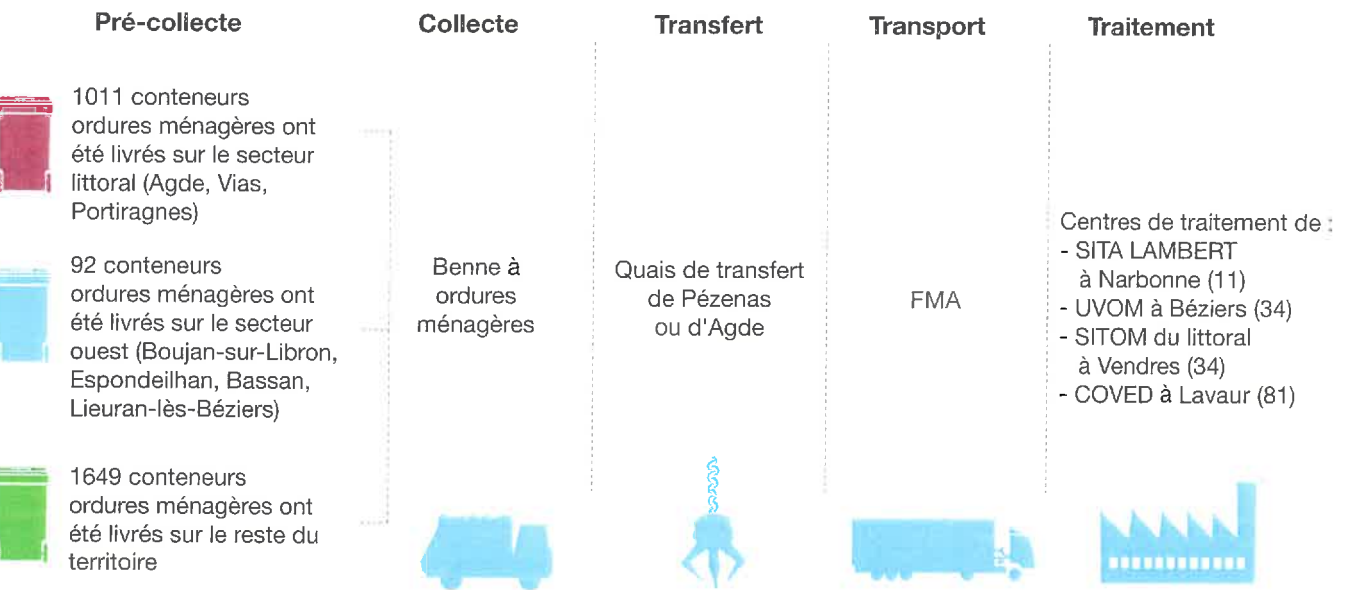
Quatre sites annexes



Une plateforme de compostage à Agde

4.2 Collecte des ordures ménagères résiduelles

Le SICTOM assure en régie la collecte des OMR sur l'ensemble des communes, sauf Agde où elle est réalisée par un prestataire privé: Nicollin. Cette collecte est mécanisée: des conteneurs de pré-collecte sont fournis à la population.



ORGANISATION DE LA COLLECTE

La collecte est organisée différemment en fonction des communes dont le besoin nécessite une fréquence adaptée pendant la période estivale. Sont concernées: Agde, Pézenas, Portiragnes et Vias.

1 - Nombre d'habitants desservis en PDR.

L'ensemble de la population du territoire soit 130 022 habitants est desservi en points de regroupement.

2 - Les fréquences de collecte.

Les OMR en PDR sont collectées en C2 pour toutes les communes membres, sauf Pézenas centre-ville, Agde, Vias et Portiragnes.

Pour les villes mentionnées ci-dessus, les OMR sont collectées en C2 hors des secteurs et des dates mentionnées ci-après:

Agde:

- En période hors saison C2 sur tout le territoire, y compris les jours fériés, à l'exception de l'hypercentre: C7.
- En saison, la collecte des ordures ménagères est effectuée de la manière suivante:
- secteurs non concernés par la pointe saisonnière essentiellement Agde-ville (hors hypercentre) et secteurs pavillonnaires du Cap d'Agde: Saint-Martin et la Pinède, quartier pavillonnaire du Grau d'Agde: C2.
- Secteurs concernés par la pointe saisonnière: Cap d'Agde, Grau d'Agde et Tamarissière: C7.
- Secteurs à régimes particuliers en très haute saison (du 1^{er} juillet au 31 août): dans ces secteurs très fréquentés collectés en C7, une collecte d'après-midi est organisée, augmentant la fréquence à C14.

- Cas particulier de l'avenue des Sergents au Cap d'Agde: cette avenue est collectée tous les lundis de l'année et en C7 en saison et lors des vacances de la Toussaint et de Noël.

Pézenas centre-ville:

- Collecte en C13 (centre historique): soit deux fois par jour et le dimanche matin toute l'année.

Portiragnes:

- Village: OM en C2.
- Portiragnes-plage hors saison (du 1^{er} octobre à la veille du premier jour des vacances scolaires de Pâques): OM en C2 en PDR.
- Portiragnes-plage saison (à partir des vacances scolaires de Pâques jusqu'au 31 mai): OM en C6 en PDR.
- Portiragnes-plage haute saison (du 1^{er} juin au 30 septembre): OM en C7 en PDR.

Vias:

- Village: OM en C3 haute saison (du premier jour des vacances de Pâques au 30 septembre) et en C2 pour le reste de l'année.
- Vias-plage hors saison (du 1^{er} octobre à la veille du premier jour des vacances scolaires de Pâques): OM en C2 en PDR.
- Vias-plage saison (à partir des vacances scolaires de Pâques jusqu'au 31 mai): OM en C6 en PDR.
- Vias-plage haute saison (du 1^{er} juin au 30 septembre): OM en C7 en PDR.

4.3 Filière déchets ménagers recyclables

Pré-collecte

Les différents dispositifs utilisés



2549 bacs individuels ont été livrés sur tout le territoire (collecte par BOM en PDR)



Points d'apport volontaire et structures enterrées EMR dans les communes et dans les déchèteries (collecte par camion polybenne)



Points d'apport volontaire et structures enterrées verre dans les communes et dans les déchèteries (collecte par camion polybenne)

Collecte

Les différents flux

Emballages ménagers, papiers journaux, magazines et cartonnettes

Emballages ménagers, papiers journaux, magazines et cartonnettes

Pots, bocaux et bouteilles en verre

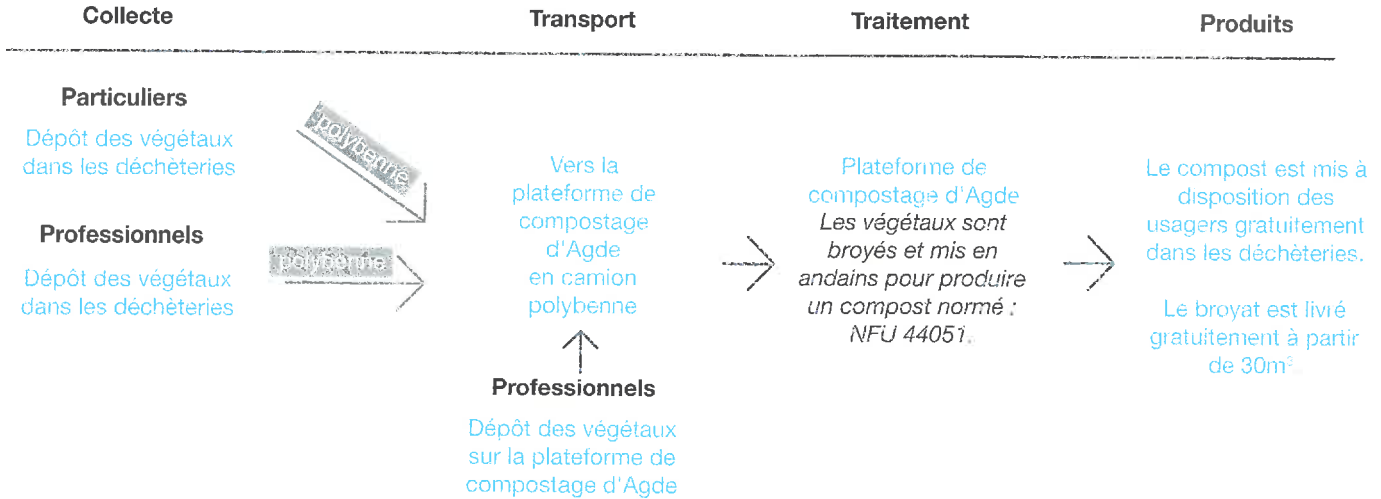
Tri

Centre de tri de Pézenas

Filières de recyclage

Filières de recyclage

4.4 Filière végétaux



4.5 Filière déchèteries

Les déchèteries intercommunales sont des lieux aménagés et gardiennés permettant aux particuliers de déposer gratuitement leurs déchets triés par catégories de matériaux.



Horaires d'ouvertures 8h30 - 12h00 14h00 - 17h30	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche matin	Jours fériés	Libre service compost
Agde « Sept Fonts »	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Agde « La Prunette »*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓
Alignan-du-Vent	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Boujan-sur-Libron	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓
Caux	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓
Cers *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Cornéilhan	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓
Fontès	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓
Laurens	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Magalas *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Montagnac *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Pézenas *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓
Pomérois	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗
Portiragnes	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✗
Roujan *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Saint-Thibéry *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Servian *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓
Valros	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓
Vias	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓

* déchèteries ouvertes également aux professionnels

5. BILAN PAR FILIERES

5.1 Les ordures ménagères résiduelles

5.1.1 Collecte et transfert des OMR

Nombre d'habitants desservis	Tonnages collectés 2016	Ratio par habitant (kg/an/hab)	Évolution des tonnages 2016/2015 (%)
130 022 hab	45 465 t	349,7 kg/an/hab	- 0,58 %
Données sur la collecte des OMR du SICTOM NB : En 2016, le ratio national d'ordures ménagères résiduelles produites est de 354 kg/an/hab, soit sensiblement supérieur au SICTOM pour 2016 avec 349 kg/an/hab.			

2013	2014	2015	2016
44 863 t	45 083 t	45 730 t	45 465 t
Évolution des tonnages d'OMR collectés par le SICTOM entre 2013 et 2016. On constate que ces tonnages sont constants malgré l'augmentation de la population de 2% par an sur le territoire.			



OM déposées sur les quais de transfert *	2013	2014	2015	2016
Quai de transfert de Pézenas	12 470 t	14 014 t	14 153 t	14 047 t
Quai de transfert d'Agde	25 807 t	25 123 t	25 778 t	25 374 t

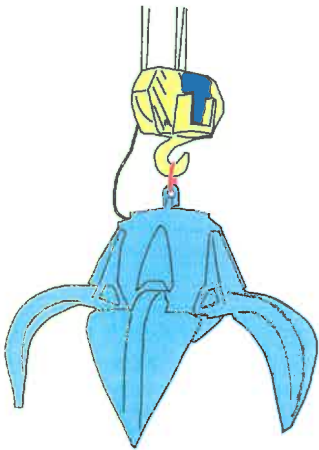
Les ordures ménagères déposées aux quais de transfert sont ensuite chargées à l'aide du grappin dans les camions à Fonds Mouvants Alternatifs (FMA).

*Les ordures ménagères du secteur ouest de la collectivité sont directement déposées à l'UVOM de Béziers.

5.1.2 Traitement des OMR

Le SICTOM ne disposant pas de son propre centre de traitement pour les ordures ménagères, achemine par semi-remorques à FMA les déchets sur plusieurs sites en dehors de son territoire.

- Le coût pondéré de traitement des ordures ménagères est de 91,12 € TTC/tonne traitée.
- Le coût pondéré de transfert est de 16 € TTC/tonne et celui du transport des ordures ménagères est de 13,43 € TTC/tonne.



Centre d'enfouissement de déchets de Narbonne	
Maître d'ouvrage	Société SITA
Exploitant	Société SITA
Capacité de stockage	200 000 tonnes/an
Tonnages total en 2016	N/C tonnes
Tonnages SICTOM 2016	25 695 tonnes
Part des tonnages issus du SICTOM / montant payé	N/A % / 2 367 384 € TTC
Traitement des rejets	biogaz

Centre de valorisation organique de Béziers	
Maître d'ouvrage	UVOM de Béziers
Exploitant	UVOM de Béziers
Capacité de stockage	62 500 tonnes
Tonnages total en 2016	41 884 tonnes
Tonnages SICTOM en 2016	6 044 tonnes
Part des tonnages issus du SICTOM / montant payé	14,6 % 580 261,44 € TTC
Technique utilisée	compostage

Centre d'enfouissement de déchets Lavar	
Maître d'ouvrage	Société COVED
Exploitant	Société COVED
Capacité de stockage	78 000 tonnes/an
Tonnages total en 2016	77 971 tonnes
Tonnages SICTOM en 2016	10 667 tonnes
Part des tonnages issus du SICTOM / montant payé	13,68 % 834 304,02 € TTC
Traitement des rejets	biogaz

Centre de valorisation énergétique Sydetom 66	
Maître d'ouvrage	SYDETOM 66
Exploitant	TIRU
Capacité de traitement	240 000 tonnes/an
Tonnages total en 2016	224 820 tonnes
Tonnages SICTOM en 2016	196 tonnes
Part des tonnages issus du SICTOM / montant payé	0,09 % 15148,056 € TTC
Technique utilisée	four à grille
Traitement des rejets	dépoussiérage, gaz, acide, dioxine, mâchefer, métaux, REFIOM

Centre de valorisation organique SITOM du littoral	
Maître d'ouvrage	SITOM du Littoral
Exploitant	Société COVED
Capacité de stockage	10 500 tonnes/an
Tonnages total en 2016	10 028 tonnes
Tonnages SICTOM en 2016	4 122 tonnes
Part des tonnages issus du SICTOM / montant payé	41,1 % 460 386,18 € TTC
Technique utilisée	compostage

TOTAL D'ORDURES MÉNAGÈRES TRAITÉES EN 2016: 46 724 tonnes



5.2 Filière déchets ménagers recyclables

5.2.1 Collecte des déchets ménagers recyclables

Les déchets collectés en bacs jaunes par le SICTOM sont directement acheminés par les véhicules de collecte au centre de tri de Pézenas, où ils sont triés avant d'être évacués vers leurs filières de recyclage respectives. Le verre est acheminé sans tri préalable vers l'unité de traitement IPAQ de Béziers.

	Nombre d'habitants desservis	Mode de collecte	Tonnages 2016	Ratio par habitant	Moyenne nationale*
Flux verre collecté	130 022	Point D'apport Volontaire	5 182 t	39,9 kg/an/hab	30 kg/an/hab
Flux EMR/ PJMR collecté	130 022	PDR + PAV	7 318,77 t	56,3 kg/an/hab	16 kg/an/hab
		Total	12 500,77 t	96,14 kg/an/hab	46 kg/an/hab

On constate une augmentation du flux du verre de 2% avec un ratio élevé de 39,9 kg/an/hab par rapport à la moyenne nationale qui reste stable avec 30 kg/an/hab. Ces résultats sont dus à un bon geste de tri acquis par la population depuis 2000, mais également à une forte fréquentation touristique sur le territoire.

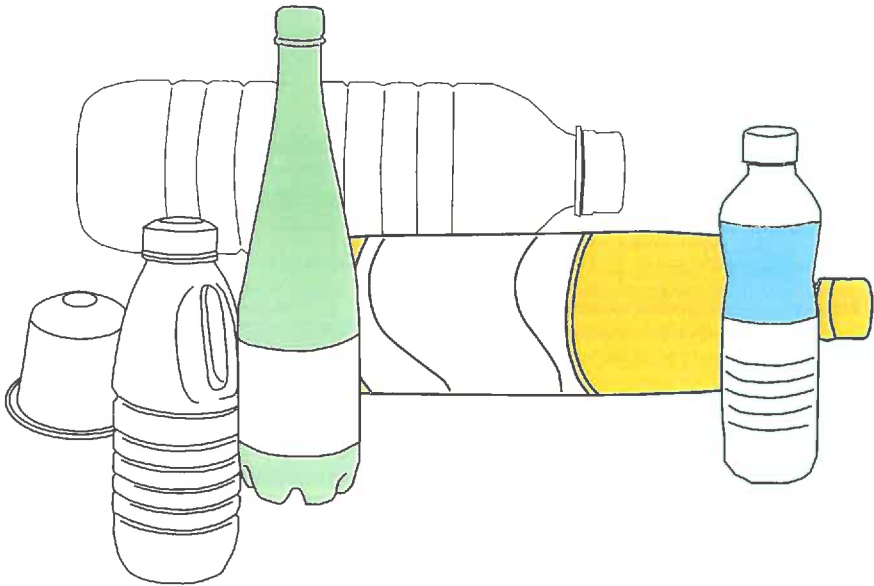
5.2.2 Traitement des déchets ménagers recyclables

Maître d'ouvrage	SICTOM Pézenas-Agde
Exploitant	SICTOM Pézenas-Agde
Capacité de tri	9 000 t/an EMR 2 000 t/an carton
Tonnages triés en 2016 (hors SCH)	8 924 tonnes
Caractéristiques techniques	1 ligne de tri 1 overband 1 presse à balles 1 presse à paquets 1 ouvreuse de sac
Traitement des refus de tri	Incinération à Calces ou enfouissement à Narbonne



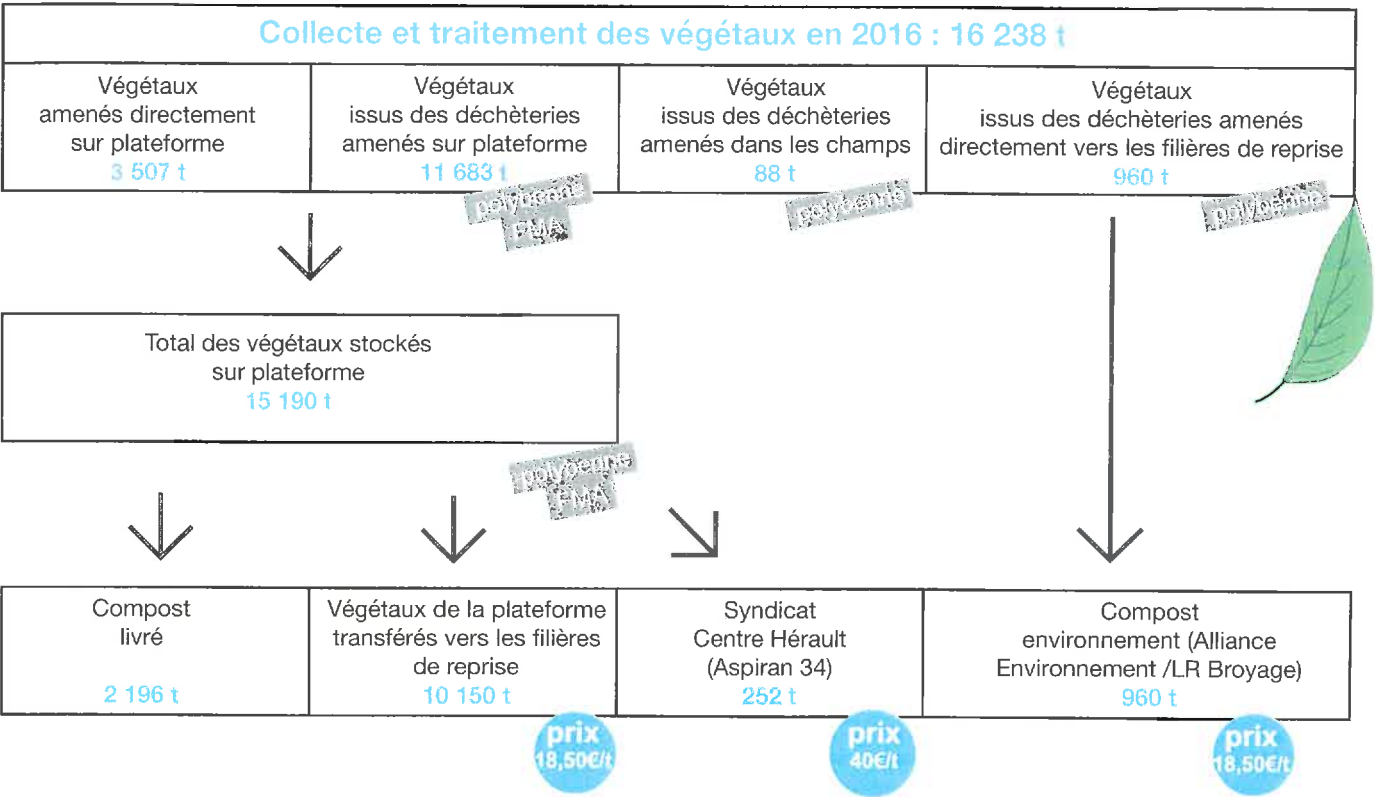
5.2.3 Traitement et valorisation des déchets ménagers recyclables

Matériaux à recycler	Repreneurs	Tonnages expédiés 2016	% du total	2015 / 2016 (%)	Tonnages expédiés 2015	Tonnages triés (kg/hab/an)
Cartons déchèteries	- RECUPRAT - SITA	977 t	7 %	83 %	533 t	8 t
Acier	- PAPREC	154 t	1 %	- 42 %	264 t	1,3 t
Aluminium	- DERICHBOURG	14 t	0,1 %	8 %	13 t	0,1 t
Papier	- CMP, RECUPRAT, GDE, SITA, MAREPA	4 188 t	29 %	5 %	3 964 t	33,9 t
Emballages liquides alimentaires (PCC)	- COVED	24 t	0,2 %	- 49 %	46 t	0,2 t
Emballages ménagers (PCNC)	- EPR	1 765 t	12 %	- 11 %	1 980 t	14,4 t
Bouteilles plastiques (PET, PEHD)	- EPR - PAPREC	627 t	4 %	- 12 %	710 t	5,1 t
Verre	- O-I MANUFACTURING	5 182 t	37 %	2 %	5 077 t	42,2 t
Refus	- SITA - COVED - TIRU	1 238 t	8,7 %	22,2 %	1 013 t	10,1 t
Total		14 168 t	100 %			

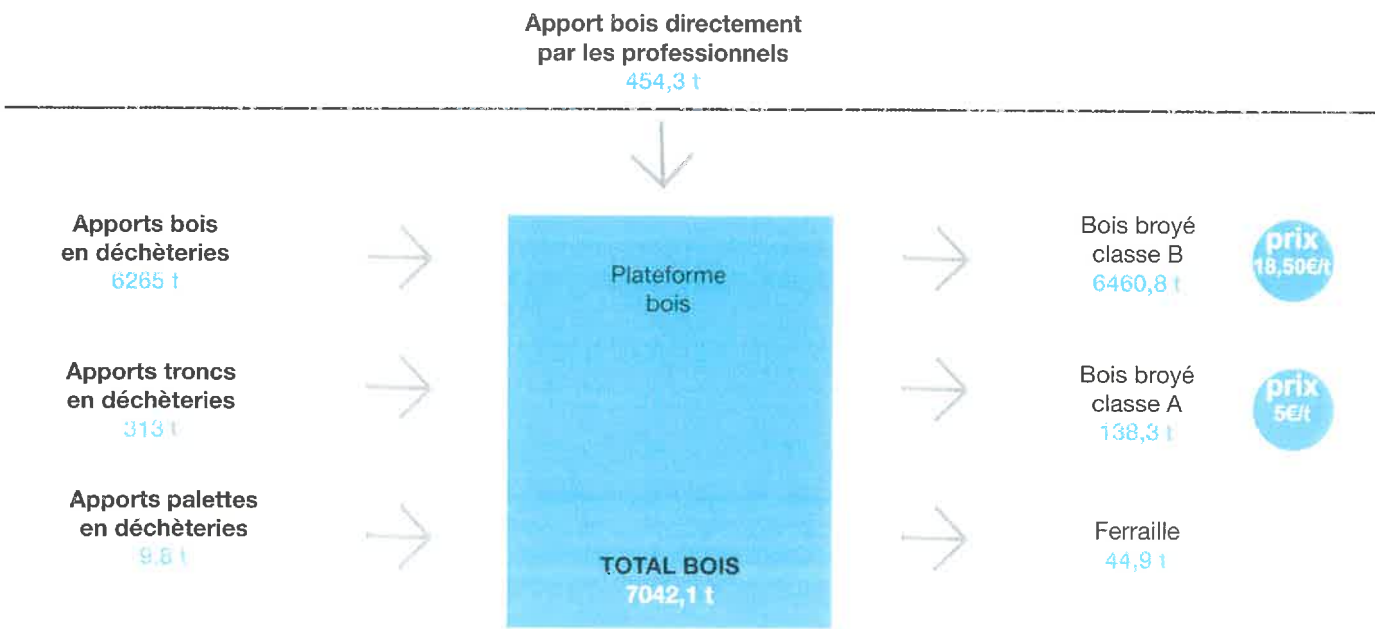


5.3 Filière végétaux

Les végétaux sont les déchets de tonte, taille, feuilles...
Ils sont amenés en déchèterie par les usagers.
Les professionnels doivent les transporter directement à la
plateforme de compostage d'Agde.



5.4 Filière bois



5.5 Filière déchèteries

5.5.1 Collecte / Traitement / Valorisation

Produits acceptés en déchèteries	Tonnages 2016	Repreneurs 2016	Unité de valorisation ou d'élimination
Tout-venant	12 300 t	SITA / VALORSYS	Enfouissement
Végétaux	11 683 t	SICTOM / Compost	Recyclage
Gravats	21 144 t	Centres d'inertes SICTOM	Enfouissement
Ferraille	2 572 t	DERICHBOURG	Recyclage
Carton	1 605 t	EPR / RECUPRAT / SITA	Recyclage
Textiles	165,36 t	Éco-TLC	Recyclage
Bois	6 265 t	LR Broyage	Recyclage
DEEE	996 t	ECO-LOGIC	Recyclage
DMS	136 t	SRA SAVAC	Recyclage
Huiles de vidange	85 t	SRA SAVAC	Valorisation énergétique
Cartouches d'encre	1,36 t	Recylum	Recyclage
Lampes	2,27 t	Recylum	Recyclage
Piles	5 t	Corepile	Recyclage
Palettes	9,80 t	LR Broyage	Valorisation énergétique
Troncs	313 t	LR Broyage	Valorisation énergétique
Capsules Nespresso	7,79 t	Nespresso	Recyclage
Valorisation plastique	94 t	VPC	Recyclage
TOTAL	57 384,58 t		

5.5.2 Fréquentation des déchèteries en 2016

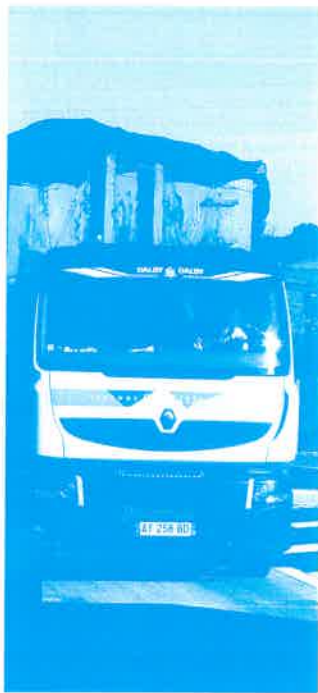
	2013	2014	2015	2016
Particuliers	611 582	658 035	662 213	664 146
Professionnels	16 052	14 757	13 158	15 220
Total	627 634	672 792	675 371	679 366

La fréquentation des déchèteries est globalement en hausse depuis 2013 ce qui démontre l'utilité de cette installation pour les habitants qui peuvent trier leur déchets gratuitement par catégorie de matériaux, évitant ainsi les dépôts sauvages dans la nature.

6. COÛT DU SERVICE PUBLIC

6.1 Prestations extérieures réalisées en 2016

NATURE	TITULAIRES	MONTANT TTC
Collecte OM et CS sur Agde	SMN NICOLLIN	2 109 306 €
Transfert CS secteur ouest	MEDITRI	22 745 €
Transport des OM	GENTES	466 134 €
Transport des encombrants	SANTOS	18 175 €
Broyage du bois	LR BROYAGE	72 795 €
Traitement des OM	COVED	1 061 153 €
Traitement des OM et encombrants	SITA	2 367 384 €
Traitement des refus	CYDEL	15 148 €
Traitement des OM par valorisation organique	UVOM Béziers	580 261 €
Traitement des OM par valorisation organique	SITOM DU LITTORAL	460 386 €
Transport des déchets verts broyés	SANTOS	75 625 €
Traitement et transport du bois broyé	LR BROYAGE	139 422 €
Traitement des déchets verts broyés	ALLIANCE ENVIRONNEMENT	173 002 €
Traitement des encombrants	COVED	1 083 153 €
TOTAL		8 644 689 €



Les polybennes sont chargées du transport des matériaux vers les filières de traitement.

6.2 Les principaux investissements réalisés en 2016

Nature des investissements	Montant TTC
Aquisitions de terrains	13 626 €
Bacs et reconnaissance informatique	174 932 €
Colonnes verre / EMR	79 415 €
Travaux Agde et divers travaux	770 329 €
TOTAL	1 040 318 €

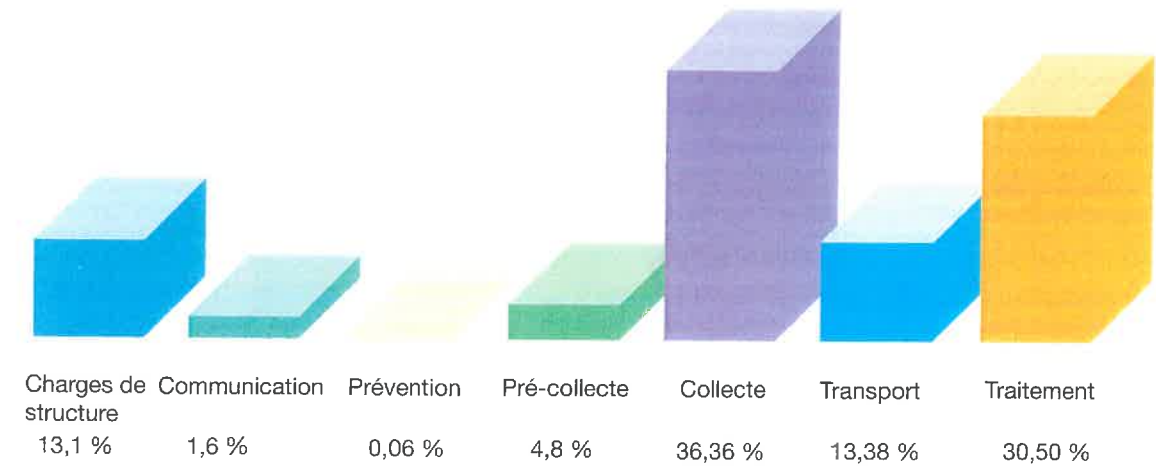


La deuxième tranche des travaux de réhabilitation du quai de transfert d'Agde a été finalisée en 2016.

6.3 Structure des coûts et financement

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont obtenues en faisant une extraction via le logiciel finances de la collectivité. La restitution s'effectue avec une ventilation analytique dans les lignes suivantes :

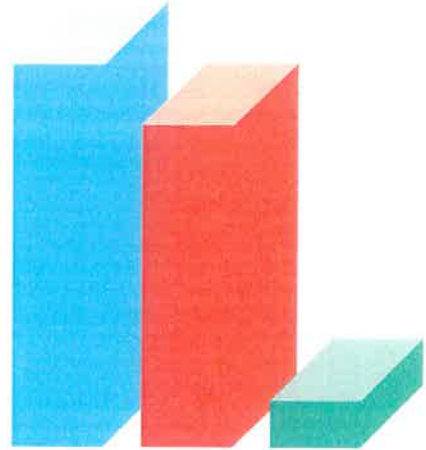
Ligne de la matrice	Dépenses correspondantes	€ arrondis
Charges de structure	- Administration Générale (tous les services administratifs, secrétariat, plateforme achats et accueil) - ACMO - NTIC	3 338 000 €
Communication	- Toutes les dépenses liées à la communication institutionnelle et aux animations	413 000 €
Prévention	- Coordination et mise en place des conditions d'hygiène et de sécurité pour tous les agents de la collectivité	16 000 €
Pré-collecte	- Action terrain / Achat de bacs	1 237 000 €
Collecte	- Collecte Sud - Collecte Ouest - Collecte Centre - Collecte PAV - Déchèteries	9 216 000 €
Transport / transit	- Quai de Transfert (Agde et Pézenas) - Polybennes - Enlèvement déchèteries - FMA	3 391 000 €
Traitement	- Broyage Mobile - Plateforme de Compostage - Plateforme Bois - Traitement - Réhabilitation décharges - Centre de Tri	7 729 000 €
Total charges HT		25 340 000 €
TVA acquittée		1 974 000 €
TOTAL CHARGES TTC		27 314 000 €



Les recettes de fonctionnement sont extraites du logiciel finances. Les correspondances avec la comptabilité générale sont données dans le tableau suivant :

Total charges TTC		27 314 000 €
Produits		
Recettes industrielles	Vente de matériaux (ferraille, acier, plastique, papier ...) et de composteurs	2 105 000 €
Soutiens	Eco-organismes,...	1 172 000 €
Aides	Subventions d'État, des collectivités	259 000 €
Total produits		4 136 000 €
Coût du service public		23 178 000 €
Financements		
	Contribution TEOM	22 814 000 €
	Redevance Spéciale	1 349 000 €
Total financement		24 163 000 €

- La collecte et le traitement représentent 67% des charges.
- Les recettes industrielles représentent 51% des produits (Hors TEOM).



Recettes industrielles 50,89%
Soutiens 42,89 %
Aides 6,26 %



7. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations d'élimination des déchets

Le SICTOM a optimisé ses ressources humaines afin de répondre à la volonté du comité syndical de ne pas augmenter la masse salariale de la collectivité, tout en favorisant la promotion sociale des agents par l'avancement.

Ainsi l'année 2016 n'a donné lieu à aucune stagiairisation supplémentaire et le taux d'évolution des effectifs entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016 est de -3,3%. Dans le même temps, 43 agents titulaires ont été promus au grade supérieur de leur cadre d'emploi.

Fonctionnaires :

- 4 stagiaires titularisés,
- 1 agent recruté par voie de mutation,
- 3 agents partis à la retraite non remplacés,
- 2 agents mutés et non remplacés,
- 1 agent en disponibilité n'a pas souhaité être réintégré et a été radié des cadres.

Contractuels :

Les contrats arrivés à terme ont été renouvelés.

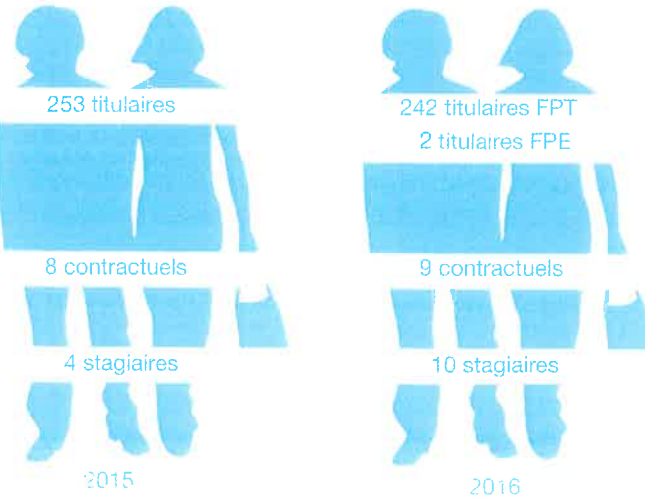
Contracts aidés :

- 2 CAE sont arrivés à terme et n'ont pas pu être renouvelés car la durée maximale était atteinte.
- 1 CAE non renouvelé.
- 1 CEA (contrat emploi d'avenir) rompu par le salarié.
- 1 nouveau contrat d'avenir a été signé.

En 2016, le SICTOM a organisé 380 journées de formation :

CNFPT		16 agents soit 56 journées
Formation Sauveteur Secouriste au Travail		42 agents soit 59 journées
Formation CACES		20 agents soit 56 journées
Validation FIMO / FCO		32 agents soit 160 journées
Extincteurs		34 agents soit 17 journées
Habilitation électrique		5 agents soit 10 journées
Gestion des déchets		22 agents soit 22 journées

Évolution des effectifs de 2015 et 2016



8. COMMUNICATION ET RELATION USAGERS

Internet & Médias

Site internet: baisse de fréquentation et refonte complète

En 2016, le site internet a connu une baisse de fréquentation. Deux raisons expliquent cette diminution : les actualités moins nombreuses (la communication institutionnelle déployée en 2016 ayant été en grande partie consacrée à la redevance spéciale) et le vieillissement du site. Sur ce deuxième point, la version du site internet mise en ligne en 2009 semble avoir vécu. Une obsolescence que la direction de la communication a décidé de prendre en compte en travaillant tout au long de l'année 2016 à une nouvelle mouture (mise en ligne début 2017) : des informations pratiques facilement trouvables, la géolocalisation des points de collecte ou encore des rubriques dédiées à la vidéo et aux professionnels. Avec une moyenne de 410 visites par jour, le site internet du SICTOM demeure l'outil d'information privilégié des usagers. Grâce à sa refonte, la collectivité entend renforcer la communication et l'interactivité avec l'ensemble des particuliers et des professionnels du territoire.

- 162 573 visiteurs (contre 182 381 l'année précédente)
- 410 visiteurs en moyenne par jour (461 en 2015)
- Les articles les plus consultés sont : Jours d'ouverture des déchèteries (7 397 visites), Planning des collectes (6 504 visites), Formulaire de contact (6 487 visites), Localisation des déchèteries (4 145 visites)

Facebook: L'adhésion des usagers se confirme

Hors prise en compte d'un réseau social devenu incontournable, même pour les institutions, la page Facebook du SICTOM favorise une communication numérique prise en compte par les usagers. Le nombre de « j'aime » en constante augmentation depuis l'ouverture de la page confirme l'attrait et l'adhésion de ces derniers pour recevoir les informations directement sur leur propre fil d'actualités. En outre, le réseau social offre au SICTOM la possibilité de maîtriser la communication institutionnelle en diffusant une information immédiate, claire, officielle, dont la source est le syndicat lui-même. On remarquera que les informations dites « pratiques » sont celles qui sont les plus vues et/ou les plus partagées. Parallèlement, le SICTOM partage avec les internautes des informations vérifiées qu'il qualifie d'intéressantes, sur les déchets dans leur thématique la plus générale. La page Facebook permet, enfin, de toucher un large public incluant toutes les tranches d'âges.

- 468 mentions « j'aime » (page)
- 40 mentions « j'aime » supplémentaires (428 en 2015)
- Publications les plus vues : Préavis de grève (30/03/2016) : 11 400 personnes atteintes, Article Lycée Charles Alliès (03/03/2016) : 1 200 personnes atteintes, Aucune collecte le 11/11 (07/11/2016) : 697 personnes atteintes



Twitter: Le SICTOM s'ancre dans « la twittosphère »

Pour le SICTOM, Twitter permet d'interagir avec un public plus professionnel : des collectivités ayant les mêmes compétences, des entités publiques ou privées (de type éco-organismes ou prestataires) évoluant dans le milieu des déchets, ou encore la sphère médiatique. En 2016, le nombre de « followers » a considérablement augmenté, et l'on note un intérêt grandissant autour de la thématique « déchets » et plus largement, environnementale. Ceci aidé par la prise de conscience écologique incarnée, entre autres, par la COP 21 ou la loi de Transition énergétique pour la croissance verte. L'information, la communication, sont certes déployées en 140 signes maximum sur ce réseau social, mais des liens peuvent renvoyer vers l'intégralité d'un article si nécessaire. Contrairement à Facebook, les publications les plus « retweetées » sont ici des articles traitant des questions générales sur les déchets. Un « retweet » ou une mention « j'aime » assurent néanmoins au SICTOM d'être présent et acteur dans ce que l'on appelle aujourd'hui « la twittosphère », et de se positionner comme collectivité incontournable dans la gestion des ordures ménagères.

- 432 abonnés (235 en 2015)
- 197 followers supplémentaires sur un an
- 14 mentions @SICTOM

Partenariats institutionnels et médiatiques

Tout au long de l'année, le SICTOM Pézenas-Agde travaille en étroite collaboration avec les acteurs du territoire pour informer les usagers et diffuser sa communication institutionnelle. Ces acteurs sont d'abord les 58 communes qui relayent la communication du SICTOM sur leurs différents supports (bulletins municipaux, sites internet) et/ou dans le cadre de partenariats sur des événements (journées citoyennes, fêtes votives). Le SICTOM collabore aussi avec la presse locale (Midi Libre, Hérault Tribune, Radio Pays d'Hérault) en proposant des chroniques médiatiques ainsi que différents articles et communiqués de presse en lien avec l'actualité de la collectivité.

Compostage domestique

En 2016, 8 715 matériels de compostage (composteurs et lombricomposteurs) sont installés dans les foyers des communes du territoire. La moyenne territoriale s'élève à 15,46 % de foyers équipés. Les communes semi-rurales restent les plus équipées : Margon (31,55%), Nézignan-l'Évêque (28,81%), Vailhan (28,77%),

Saint-Pons-de-Mauchiens (28,14%), et Aumes (28%). Néanmoins en 2016, 34 communes sur 58 ont un taux d'équipement supérieur à la moyenne territoriale. En 2016, 266 composteurs et 31 lombricomposteurs ont été vendus. Les chiffres depuis 2007 sont les suivants : 7 877 composteurs vendus, 838 lombricomposteurs vendus.

Éducation à l'environnement

Bilan des manifestations 2016

MANIFESTATIONS	DURÉE (en jours)	Nombre de visiteurs
Journées citoyennes	1	30
Maman des Poissons	7	470
TOTAL	8	500



Bilan des animations 2016

Animation	Quantité	Nombre d'enfants (27 enf./classe)
J'évite le gaspillage alimentaire	16	432
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	17	255
Art récup'	42	1134
Consomalin	5	135
Conte	18	486
Compostage / Lombricompostage	6	162
Devenir des déchets	13	351
Découverte des matières	35	945
Journée environnementale	3	35
Nature propre	26	702
Poubelle Magique	55	1485
Papier Recyclé	76	2052
Sensibilisation au tri	14	378
Collèges / Lycées	30	810
Visite de sites	4	108
TOTAL	360	9470



9. DEMAIN EN 5 AXES

1 - Montée en puissance de la prévention

Le SICTOM développera un plan local de prévention des déchets dès 2017 favorisant la réduction des déchets.



2 - Nouvelle collecte des biodéchets triés à la source

Dès la fin 2017, le SICTOM s'engagera dans cette nouvelle démarche dans le but de répondre à l'objectif réglementaire d'une collecte généralisée d'ici 2025 (ou avant).



3 - Évolution du dispositif de traitement des recyclables (JMR, EMR, biodéchets) et OMR

Au niveau du traitement, le SICTOM exporte actuellement 45 500 t/an d'OMR et son centre de tri vieillissant n'est pas adaptable à l'extension des consignes de tri. Face à ce constat, le projet de traitement du SICTOM (porté par la SPL qu'il a créé) consiste à :

- Mettre en service une unité de bio-stabilisation des OMR sur le site de Montblanc dès 2019 (selon les délais de formalités administratives), dont les refus seront enfouis à l'ISDND mitoyenne exploitée par COVED-PAPREC. Cette unité pourra être complétée d'un module de production d'un combustible solide de récupération,

- Créer un centre de tri moderne, adapté à l'extension des consignes de tri,

- Créer une unité de méthanisation des biodéchets triés à la source des particuliers et des biodéchets compatibles des professionnels qui ne disposent pas, à priori, d'exutoire proche pour répondre aujourd'hui à leurs obligations. La viabilité économique de cette installation dépend du gisement captable. Ces unités pourraient être mutualisées avec les EPCI voisins intéressés, complétant les installations existantes pérennes, en vue de constituer un projet durable, partagé, décloisonné à l'échelle de l'Ouest de l'Hérault, répondant à la fois :

- Aux objectifs de la LTECV (réduction des déchets, de l'enfouissement, augmentation des taux de recyclage matière et organique),

- Au principe d'autonomie et proximité de traitement souligné par le plan départemental en vigueur et le plan régional de prévention et gestion des déchets lancé le 27 avril 2017,

- À l'objectif du plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire notamment en matière d'installation de traitement des biodéchets triés à la source pour un retour au sol. Cette réflexion s'intégrera aussi dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Biterrois.



4 - Évolution du dispositif existant de collecte et traitement des autres déchets

L'ensemble des actions précitées sera aussi l'occasion de repenser le dispositif global de collecte, de couverture et amélioration des déchèteries, de valorisation des déchets verts, en visant un objectif transversal de performance et de qualité de service.



5 - Évolution de l'organisation

En cohérence avec l'évolution du dispositif de collecte et traitement, 2017 sera aussi l'occasion d'entamer un travail en profondeur de modernisation et d'adaptation à un contexte fortement évolutif, comme par exemple : création et activation d'outils de pilotage ; actualisation de ses textes de base (statuts, règlements divers) ; poursuite de la collaboration rapprochée élus/services (gouvernance) ; déploiement du partenariat (collectivités voisines, partenaires institutionnels et financiers, acteurs locaux socio-économiques) ; évolution de son organigramme ; montée en compétence de ses équipes et diffusion de la culture projet ; mise en place du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP en étroite collaboration avec les partenaires sociaux.

10. GLOSSAIRE

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité

Activité déchets : Plateaux d'activités sur le devenir des déchets, dégradabilité des déchets dans la nature et cycle du papier

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Andain : Mise en tas longs et hauts des végétaux à composter afin de faciliter leur décomposition

BOM : Benne à Ordures Ménagères

CABT : Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Collecte en C1, C2... : Fréquence de collecte (collecté une fois, deux fois... par semaine)

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Dioxynes : Groupe de composés chimiquement apparentés, polluants organiques persistants dans l'environnement

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FCO : Formation Continue Obligatoire

FIMO : Formation Initiale Minimale Obligatoire

FMA : Les remorques à Fonds Mouvants Alternatifs permettent la répartition homogène des ordures ménagères et un chargement optimisé

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

Journées citoyennes : Manifestations organisées par les communes (nettoyages, foires, journées compostage...)

Journées environnementales : Journées de sensibilisation dans les campings

JM emballages : Journaux, Magasins (collectés)

JRM : Journaux, Revues, Magasins (triés)

Mâchefer : Résidu inerte issu de l'incinération des déchets

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

Overband : Dispositif aimanté permettant le tri des objets et particules ferro-magnétiques

PADD : Plan d'Action Développement Durable

PAV : Point d'Apport Volontaire

PAP : Porte-à-Porte

PCC : Papier Carton Complexés - Anciennement appelés ELA (Emballages Liquides Alimentaires) : briques alimentaires, Tetrabrick.

PCNC : Papier Carton Non Complexés - Anciennement appelés EMR (Emballages Ménager Recyclables) : bouteilles, bidons, flacons en plastique, papier, emballages en carton, canettes en aluminium, conserves...

PDR : Point de Regroupement : modalités de collecte regroupant les bacs à proximité des habitations

PET : Polyéthylène Téréphtalate (plastique de type polyester)

PEHD : Polyéthylène Haute Densité

PJMR : Papier Journaux Magazines Revues

Presse à paquets : Engin permettant la mise en paquets d'emballages métalliques

Presse à balles : Système à vérins permettant de tasser les matériaux par poussées successives pour les compacter et les mettre en balles

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

SCH : Syndicat Centre Hérault

SERD : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

SDD : Semaine du Développement Durable

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

SPL : Société Public Locale

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TLC : Textiles, Linges, Chaussures

VO : Valorisation Organique